



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

Réservé
au
Moniteur
belge



23155385

27 NOV. 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : 0403 026 585

Nom

(en entier) : **ESSILOR GROUP BELGIUM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Boulevard de l'Humanité 292, 1190 Forest**

Objet de l'acte : Déplacement du siège social

Extrait des résolutions écrites des administrateurs prises à l'unanimité le 8 novembre 2023 :

" Les administrateurs ont adopté à l'unanimité les résolutions suivantes :

Première résolution

Les administrateurs décident de déplacer le siège social de la société à l'adresse suivante avec effet au 9 novembre 2023 :

Atlantis Access Building
Avenue Charle-Quint 586, 8ème étage
1082 Berchem-Sainte-Agathe

Deuxième résolution

Les administrateurs décident de donner une procuration spéciale à Jerome Vermeylen, Jef Sprengers, Thijs Herremans, Gauthier Davignon, Richard Liu, Evrard de Lhoneux, Melih Sogut et tout autre avocat du cabinet d'avocats ALTIUS CVBA, Avenue du Port 86C, bus 414, 1000 Bruxelles. Chacune des personnes susmentionnées est autorisée à agir individuellement, avec possibilité de substitution, afin de représenter la société dans le cadre de l'accomplissement des formalités auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent, en ce compris la signature et le dépôt des formulaires de publication requis, nécessaires à la publication des résolutions susmentionnées dans les Annexes au Moniteur belge et, le cas échéant, dans le cadre de l'accomplissement des formalités auprès d'un guichet d'entreprise nécessaires à la modification de l'inscription de la société à la Banque-Carrefour des Entreprises ainsi qu'en vue des formalités auprès de l'administration de la TVA. "

Pour extrait analytique
Richard Liu
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/12/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).